BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 316

18 – CHER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Ventes et cessions

844 371 484 RCS Bourges.
LE FACTEUR.
Forme : Société par actions simplifiée.
Nom commercial : LE FACTEUR.
Administration : Président : MERCIER Jessy, Fabien ; Directeur général : CHAUVINEAU Paul, Henri, Raymond.
Capital : 20000 EUR.
Adresse : 26, rue Moyenne, 18000 Bourges.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 200000 Euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Restaurant bar brasserie.
Adresse : 26, rue Moyenne, 18000 Bourges.
Précédent propriétaire : 504 495 862 RCS Bourges. **NOWAK** (Franck).
Date de commencement d'activité : 10 janvier 2019.
Publication légale : LE BERRY REPUBLICAIN *du* 7 janvier 2019.
Oppositions : étude de Maître THEVENARD Hervé 3, rue de Séraucourt BP 296 18020 Bourges Cedex-
Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..
Commentaires : Mise en activité de la société Suivant acte reçu par me Sylvie COSTA notaire à FERRIERES EN GATINAIS (45210) 6 Rue des chèvres, le 28/12/2018 enregsitré au SIE D'orléans le 02/01/2019 n° DE DOSSIER 2019000000035 formalité 2019N00004 Acquisition d'un fonds de commerce à compter du 28/12/2018 domicile du précédent propriétaire exploitant : 26 rue moyenne 18000 bourges les oppositions des créanciers au paiement du prix de vente doivent être formées par acte extrajudiciaire à peine de nullité dans les 10 jours à compter de la dernière publication (qui est celle du BODACC) - article L 141 - 14 le bulletin officiel des annonces légales civiles et commerciales est publié sous forme électronique dans des conditions de nature à garantir son authenticité et accessibilité permanente et gratuite.